Les membres du CONSEIL MUNICIPAL de MEYNES

sont convoqués en séance ordinaire

LE JEUDI 26 JANVIER 2023
à 19 heures
en salle du Conseil Municipal de la mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

RELEVE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

01. ANNULATION DU REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD
02. ADMISSION EN NON-VALEUR
03. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE
04. SUPPRESSION ET CREATION DES EMPLOIS
05. ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AC815
06. AFFILIATION DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD
07. ADHESION AU SERVICE « PROTECTION DES DONNEES » DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU GARD ET NOMINATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD)

Fait à Meynes, le 20 janvier 2023

Le Maire

Fabrice FOURNIER

MAIRIE DE MEYNES (Gard)

ORDRE DU JOUR NOTIFIE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX, AFFICHE EN MAIRIE ET PUBLIE CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 2121-7 DU CGCT CE JOUR